

• **éditions locales :**

- Bordeaux
- Lille
- Lyon
- Marseille
- Nantes
- Paris
- Strasbourg
- Toulouse
- Bondy



**20minutes.fr**

Mercredi 23 Janvier 2008 mise à jour 13h32

Mon 20minutes.fr

Newsletter

Personnalisez votre 20minutes.fr <sup>1 2 3</sup>

s'inscrire  se connecter

rechercher

- [Services](#)
- [Images](#)
- [Editions pdf](#)
- [Newsletter](#)
- [flux RSS](#)

- [accueil](#)
- [20' à la seconde](#)
- [sports](#)
- [high-tech](#)
- [arts & stars](#)
- [municipales](#)
- [en images](#)
- [la une des lecteurs](#)
- 

publicité

**Accessibilité des handicapés: un coût de 15 milliards pour les communes**



- [augmenter la police](#)
- [diminuer la police](#)
- [imprimer](#)

En ce moment à la une

- [Djokovic-Federer, choc des demies](#)
- [Etats-Unis: Padilla condamné à 17 ans de prison pour liens avec Al-Qaïda](#)
- [France-Allemagne, un choc au parfum de revanche](#)
- [Alerte sanitaire: polémique sur le nombre de patients du Nord rappelés](#)
- [Fadela Amara sous le feu des critiques](#)

François Lo Presti AFP/Archives | *Un handicapé teste un distributeur de billets, en présence de la secrétaire d'Etat à la Solidarité Valérie Létard (C), le 9 novembre 2007 à Valenciennes*

Les collectivités locales devraient consacrer pas moins de 15 milliards d'euros d'ici 2015 pour se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap, selon une étude publiée mardi.

"Il était important d'avoir une idée sérieuse du coût des travaux de mise en accessibilité, finalement cela se chiffre à 15 milliards d'euros, cela peut surprendre, inquiéter, mais sur 7 ans, c'est, pour un pays comme le nôtre, une étape banale à franchir", a affirmé Didier Arnal, directeur général de la Fédération Apajh (associations adultes et jeunes handicapés).

C'est à l'initiative de la fédération, avec l'aide de Dexia, du cabinet Accèsmétrie et de la Fédération française du Bâtiment, que le chiffrage a été réalisé, l'objectif étant de sensibiliser les communes, principales concernées, les départements et régions pour "démarrer au plus vite".

Sur les 650.000 établissements recevant du public, qui doivent se rendre accessibles aux handicapés d'ici à 2015, 173.000 sont gérés par les collectivités locales, dont 158.000 par les communes (13.000 par les départements, 2.000 par les régions).

"Pratiquement aucun bâtiment n'est totalement accessible puisque la plupart ont été construits avant la loi", estime Jean-Pierre Serrus, directeur d'Accèsmétrie, dont la base de données (3.700 diagnostics réalisés) a servi pour l'étude.

Le montant moyen des travaux pour les communes est estimé à 66.000 euros par bâtiment, allant de 10.000 euros pour rendre accessible la Police municipale à 183.000 pour une école primaire.

"La mise aux normes représente 3% par an des 50 milliards d'euros investis par les collectivités locales pour l'entretien de leurs bâtiments publics, il faut donc démarrer au plus vite", a affirmé Gérard Bayol, directeur général de Dexia.

L'enjeu est important aussi pour la Fédération française du Bâtiment (FFB). "L'objectif est réalisable, mais il est indispensable de programmer les travaux", souligne Loïc Chapeaux, chef du service des études économiques de la FFB, qui rappelle que le Bâtiment doit répondre aussi aux nouvelles exigences de développement durable.

Il a annoncé que la Fédération allait créer des formations spécialisées sur la mise en accessibilité sur l'ensemble de la filière des métiers du bâtiment.

Les collectivités locales sont loin d'être en avance sur le calendrier.

Selon une enquête menée par Dexia auprès de 300 collectivités locales de plus de 5.000 habitants en juin 2007, moins de la moitié des communes avaient créé leur commission d'accessibilité, moins de 20% avaient lancé un état des lieux, moins de 10% avaient réalisé une évaluation budgétaire.

La loi 2005 a imposé un diagnostic d'accessibilité d'ici au 1er janvier 2011, un délai jugé trop laxiste par le gouvernement qui a souhaité le ramener à fin 2008.

"Si on n'avance pas de deux ans la date butoir pour organiser ces schémas, nous perdons deux ans pour les travaux de mise en accessibilité", a affirmé en novembre dernier la secrétaire d'Etat à la Solidarité Valérie Létard, sans pour autant avoir modifié officiellement cette date à ce jour.

Pour Didier Arnal, "si on veut éviter une accessibilité à deux vitesses, il faut que la solidarité nationale s'applique à travers un financement spécifique".

"La période est propice aux débats, nous allons y être attentifs", ajoute-t-il, évoquant les prochaines élections municipales de mars.

© 2008 AFP

20Minutes.fr avec AFP, éditions du 22/01/2008 - 16h48

dernière mise à jour : 22/01/2008 - 21h17

- [voter pour cet article](#)
- [enregistrer en favori](#)
- [s'abonner au rss de cette rubrique](#)
- [envoyer cet article par e-mail](#)



• envoi en cours... •  
*envoyer cet article par e-mail*

[annuler](#)

votre nom :   
votre e-mail :   
e-mail de votre ami :

► [envoyer](#)

<b>Prix de l'immobilier</b> Tout sur l'immobilier : prix au m <sup>2</sup> , palmarès, cote des villes, annonces	<b>Les Pyrénées-Atlantiques</b> Haut débit, Haute technologie, Haute qualité de vie
---	--

**réagissez**

Vous n'êtes pas identifié, votre commentaire apparaîtra après modération.

Pseudo

Adresse e-mail

*Vous êtes inscrits, identifiez-vous et réagissez en direct*

e-mail   
mot de passe  ► [ok](#)

► [S'inscrire pour réagir en direct](#)